

Conseil communal de Prilly

Décisions de la séance No 9-2025

du lundi 8 décembre 2025

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour

Appel :

Personnes présentes : 52

Excusées : 13

Retard : -

Absents : 6

Démissions : -

Future admission : 1

Total : 71

Le quorum de l'art. 59 du règlement du conseil étant atteint, la séance du Conseil communal est officiellement ouverte conformément à l'art. 62 du règlement.

2. Procès-verbal du 10 novembre 2025

3. Correspondance

4. Communications du Bureau

5. Communications municipales

6. Collaborations intercommunales

7. Assermentations

8. Elections complémentaires

9. Préavis N° 18-2025 concernant l'adoption du plan d'affectation (PA) Grand-Pré Ouest et création de 4 nouvelles servitudes de passage public

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 18-2025,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le plan d'affectation « Grand-Pré Ouest » et son règlement tel qu'amendé ;
2. d'adopter la création de 4 servitudes de passage public de mobilité douce ;
3. d'adopter les propositions de réponses formulées par la Municipalité dans le présent préavis, y compris les amendements, le Département étant chargé d'en assurer la notification conformément à l'article 43 LATC ;
4. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre.

VOTE : les conclusions amendées du préavis municipal no 18-2025 sont acceptées à l'unanimité, moins 7 abstentions.

10. Préavis N° 19-2025 concernant l'adoption du plan d'affectation (PA) « Aux Flumeaux » et son règlement, modifiés

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le préavis municipal N° 19-2025,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'adopter le plan d'affectation « Aux Flumeaux » et son règlement modifié, tel qu'amendé ;
2. d'autoriser la Municipalité à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre.

VOTE : les conclusions amendées du préavis municipal no 19-2025 sont acceptées à l'unanimité, moins 6 abstentions

11. Rapport-préavis N° 20-2025 présentant l'état de traitement des motions et postulats déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2025 qui n'ont pas encore fait l'objet d'une réponse définitive

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY

- vu le rapport-préavis N° 20-2025,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 20-2025, du 27 octobre 2025, présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2025, et d'accorder un délai supplémentaire au 31 décembre 2028 pour répondre à :
 - Postulat PO 05-2024 de M. le Conseiller Olivier Amblet et consorts « Relancer le projet de réaménagement des Jardins Familiaux et la renaturation du cours d'eau »
2. d'accepter les réponses municipales et de classer les postulats suivants :
 - Postulat PO 10-2010 de Mme la Conseillère Patrizia Clivaz Luchez et consorts « Construction d'appartements protégés sur la commune de Prilly »
 - Postulat PO 11-2010 de Mme la Conseillère Isabelle Aparicio et consorts « Pour des logements subventionnés à Prilly »
 - Postulat PO 04-2022 de Mme la Conseillère Geneviève Nosedà Guignard « Pour intégrer des personnes en situation de handicap au sein de notre administration communale »
 - Postulat PO 07-2022 de M. le Conseiller Yan Giroud & Consorts « Robotisation de la vente et de la restauration : Taxer les caisses automatiques, assurer l'égalité de traitement »
 - Postulat PO 04-2023 de M. le Conseiller Florent Héroguel et consorts « Pour un meilleur équilibre des critères économiques, environnementaux et sociaux dans la prise de décision »
 - Postulat PO 02-2024 de M. le Conseiller Florent Héroguel au nom des Vert.e.s et du PSIG Casino à Prilly : Au-delà des bénéfices, n'oublions pas d'assumer notre part de responsabilité pour la prévention des risques liés aux jeux excessifs »
 - Postulat PO 03-2024 de Mme la Conseillère Sarah Burkhalter et consorts « Une ressourcerie des Encombrants à la Déchetterie de Malley »
 - Postulat PO 06-2024 de M. le Conseiller Florent Héroguel, les Vert.e.s. et M. le Conseiller Olivier Pilet, PSIG « Promouvoir l'égalité en encourageant l'utilisation d'un langage inclusif »
 - Postulat PO 07-2024 de Mme la Conseillère Sylvie Krattinger et consorts : « Pour des mesures pour faciliter et encourager la récupération de l'eau de pluie »

- Postulat PO 01-2025 d'Antoine Viredaz et consorts « Elaboration d'un concept de formation continue à destination des employés.e.s de l'administration prillérane »

VOTE : les conclusions amendées du rapport-préavis no 20-2025 sont acceptées à l'unanimité moins 4 abstentions

- 12. Réponse municipale à l'interpellation INT 18-2025 :« Modifications d'ordonnances fédérales en matière de limitation de vitesse : quels effets sur les projets communaux et quel positionnement de notre commune ? » - déposée par Richard Le Fort et consorts**
- 13. Réponse municipale à l'interpellation INT 19-2025 : « Qu'en est-il du moustique tigre à Prilly ? » - déposée par Patrizia Clivaz Luchez et consorts**
- 14. Réponse municipale à l'interpellation INT 20-2025 : « Qu'en est-il des jardins familiaux ? » - déposée par Patrizia Clivaz Luchez et consorts**
- 15. Motions, postulats, interpellations et projets**
- 16. Questions et divers**
- 17. Contre-appel**

La séance est levée (heure) : 22h52